

# Politique de soutien aux organismes du milieu

Adoptée le 8 avril 2014

Amendée le 15 décembre 2014

Amendée le 3 avril 2017

Amendée le 19 février 2018

Amendée le 3 juin 2019

Amendée le 21 novembre 2022

Amendée le 19 août 2024

### Introduction

La Ville de Matane regroupe une population de plus de 14 000 habitants et dessert aussi via certains équipements et services la population de la MRC de Matane qui compte environ 21 000 habitants. En 2013, plus de 150 organismes œuvrant sur le territoire de la ville de Matane ont été recensés. Étant gestionnaire et propriétaire d'un grand nombre d'équipements et ayant des ressources limitées, la Ville de Matane doit donc faire des choix afin de maximiser ses investissements pour offrir la meilleure qualité de vie possible à ses citoyens et devenir ainsi la ville la plus attractive du Bas-Saint-Laurent.

Soucieuse du développement des organismes et regroupements matanais, la Ville de Matane désire répartir le plus équitablement possible les ressources dont elle dispose et se dote ainsi d'un cadre de référence, d'analyse et d'intervention lui permettant de tenir compte de plusieurs particularités. L'objectif de cette politique est donc de baliser l'intervention de la Ville à partir de plusieurs critères et exigences. Cette démarche permet du même coup aux élus et aux fonctionnaires de la Ville de Matane de mieux connaître les organismes et regroupements du milieu. Cette Politique de soutien se divise donc en deux volets:

- Volet 1 : Soutien aux organismes et événements
- Volet 2 : Dons et commandites

### Sont exclues:

- Les ententes de gestion d'infrastructures de la Ville de Matane
- Les campagnes de souscription ou de financement annuelles
- Les événement ou activités qui ont lieux à l'extérieur du territoire de la ville de Matane
- Les demandes d'adhésion à un organisme ou de représentation des élus

Le conseil se réserve le droit de déroger à cette politique pour des raisons exceptionnelles.

# Les types de soutien offerts par la Ville :

- Soutien financier Subvention (annuel) Volet 1
- Soutien financier Dons et commandites (ponctuel) Volet 2
- Soutien technique Main-d'œuvre, prêt d'équipements, machinerie, prêt de locaux, etc.
- Soutien professionnel Soutien administratif

# Les principes de base de la Politique :

- La Ville de Matane ne soutient pas directement les individus sous réserve des exceptions prévues à la Loi sur les cités et villes
- La Ville de Matane ne soutient pas les organismes ou entreprises à but lucratif ainsi que les coopératives

- Les demandeurs doivent démontrer une diversification de leurs sources de financement et une implication financière de leur part
- La Ville de Matane évaluera chaque demande en fonction de l'historique de l'organisme et de tous les types de soutiens déjà offerts
- L'activité, l'événement ou le service doit se dérouler sur le territoire de Matane
- Les promoteurs doivent éviter autant que possible de tenir un événement ou une activité simultanément à une autre qui vise une clientèle similaire

# Les domaines d'intervention visés par cette Politique :

- Le loisir, le sport et le plein air
- Les arts, la culture et le patrimoine
- La vie communautaire
- L'événementiel et le tourisme
- Les organismes à caractère caritatif (pour des activités se déroulant sur le territoire de la ville de Matane)
- Le développement économique
- L'éducation et le mérite académique, sportif ou culturel

# Les objectifs de la Politique :

- Soutenir les organismes dans la réalisation de leur mandat
- Favoriser la prise en charge du loisir, de la culture et de la vie communautaire par le milieu
- Consolider et bonifier l'offre de services qui contribue au mieux-être des citoyens
- Reconnaître l'importance des retombées et du rayonnement des organismes
- Reconnaître l'importance de l'implication des bénévoles dans le milieu
- Favoriser la participation citoyenne dans le dynamisme du milieu
- Offrir une diversité d'activités, de services et d'événements dans le milieu
- Favoriser la participation et l'accessibilité à tous
- Favoriser les jeunes, la famille et les aînés
- Répartir le plus équitablement possible les ressources disponibles
- Favoriser le développement durable et des comportements éco-responsables
- Promouvoir l'excellence et l'entraide
- Reconnaître le diffuseur officiel dans son rôle de diffuseur de spectacles professionnels
- Minimiser le nombre d'activités offertes en simultané pour une même clientèle (lorsque possible) en consultant : www.quoifaireamatane.com

### Les critères d'admissibilité:

- Œuvrer dans au moins un des domaines d'activités visés par la Politique
- Adopter et suivre un processus démocratique
- Adopter une politique de prévention des abus (pour les organismes qui travaillent avec des clientèles à risque)

- Offrir des services accessibles à l'ensemble de la population de Matane
- Participer à la poursuite des objectifs de la Ville de Matane
- Être en règle avec les instances gouvernementales (Registraire des entreprises et autres instances)
- Collaborer avec l'administration municipale en fournissant les documents exigés
- Être légalement constitué (OSBL) selon la troisième partie de la Loi sur les compagnies du Québec, la Loi sur les corporations canadiennes ou toute autre loi garantissant le caractère sans but lucratif de l'organisme ou être composé d'au moins trois membres (regroupement) et démontrer que les fonds ne sont pas utilisés à des fins lucratives
- Toute demande de financement concernant la diffusion de spectacles professionnels en salle doit obligatoirement être appuyée par Arts et Spectacles Matanie (diffuseur officiel reconnu par la Ville de Matane)
- \* Pour des fins d'allègement du texte, le mot « organisme » inclut aussi la notion « regroupement ».

# Visibilité pour la Ville de Matane

Les organismes ont l'obligation d'offrir une visibilité à la Ville de Matane et doivent aussi se conformer aux exigences relatives à l'utilisation de l'image de marque de la Ville de Matane.

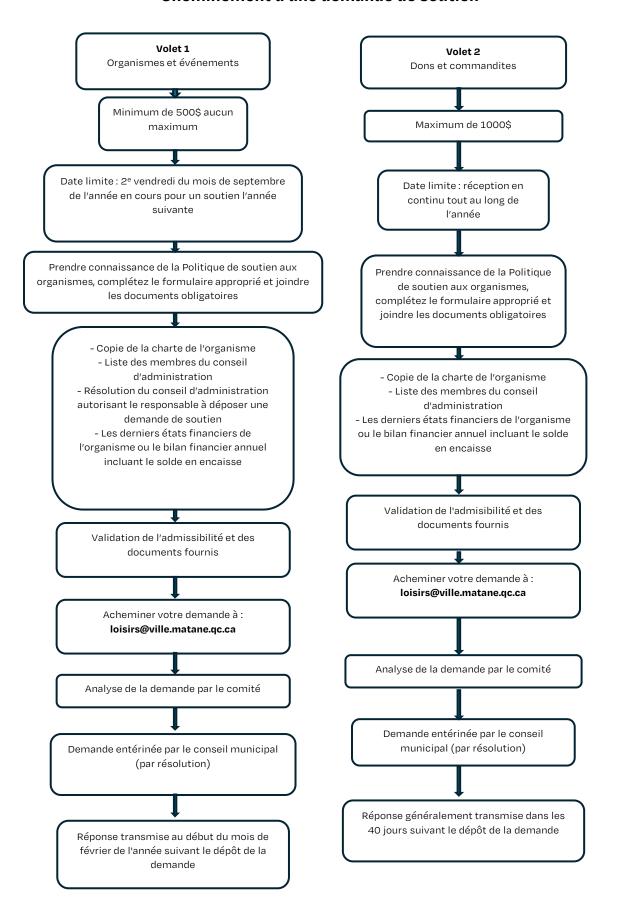
# Dépôt des demandes :

Toutes les demandes doivent obligatoirement être déposées à l'adresse suivante :

Ville de Matane Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire 230, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2 Courriel : loisirs@ville.matane.qc.ca

Téléphone : 418 562-2333

# Cheminement d'une demande de soutien



# Volet 1: Soutien aux organismes et événements

Ce volet de la Politique s'adresse aux organismes qui souhaitent obtenir un soutien de 500 \$ et plus entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année à venir.

### Critères d'évaluation des demandes :

- Type de clientèle (jeunesse, familiale ou aînés) et nombre
- Qualité des services ou activités offerts
- Rayonnement
- Retombées pour le milieu
- Oualité et clarté de la demande
- Accessibilité (en termes de prix et de lieu)
- Niveau d'implication bénévole
- Diversité des sources de financement
- Approche éco-responsable
- Simultanéité des activités pour une même clientèle
- Qualité de l'événement (impacts économiques et touristiques)
- Participation à l'événement
- Diversité des sources de financement
- Partenariats dans le milieu
- Expérience, réalisations antérieures et crédibilité
- Autres critères (contexte, historique, priorité, etc.)

# Documents obligatoires à fournir pour le traitement d'une demande de soutien :

- Le formulaire dûment complété (incluant les prévisions budgétaires pour l'année à venir)
- Une copie de la charte de l'organisme (si pas déjà en possession de la Ville)
- Une résolution du conseil d'administration (dans le cas d'un organisme légalement constitué) autorisant le responsable de l'organisme à déposer une demande de soutien
- Les derniers états financiers de l'organisme ou le dernier bilan financier annuel incluant le solde en encaisse
- La liste des membres du conseil d'administration ou du regroupement avec leur titre ainsi que l'adresse de correspondance de l'organisme ou du regroupement
- Toute autre information pertinente

\* La Ville se réserve le droit d'exiger des documents supplémentaires pour l'analyse de la demande, elle peut aussi exiger des pièces justificatives, des états financiers vérifiés par une firme indépendante selon l'importance du montant versé et un rapport à la fin du projet, de l'événement ou de l'activité.

# Traitement des demandes et versement de l'aide financière :

- Les demandes de soutien financier seront traitées par un comité mandaté par le conseil qui formulera des recommandations au conseil municipal. Les montants sont octroyés pour une seule année en fonction des budgets disponibles et ne doivent pas être considérés comme étant récurrents
- Les dossiers complets accélèrent et facilitent le traitement
- Le conseil municipal détermine les modalités de versement de l'aide financière. Cette aide peut être versée avant ou après l'activité ou l'événement
- Les demandes effectuées pour des activités, événements ou projets déjà réalisés sont automatiquement refusées

Date limite pour le dépôt des demandes de	Décision
soutien	
2° vendredi du mois de septembre de	Une lettre est transmise aux demandeurs au
chaque année pour une contribution entre	début du mois de février suivant le dépôt de la
le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année	demande de soutien à moins d'exception
suivante	



# FORMULAIRE VOLET SOUTIEN AUX ORGANISMES OU VOLET SOUTIEN AUX ÉVÉNEMENTS

# Consignes avant de compléter le formulaire :

- Lire attentivement la Politique de soutien aux organismes du milieu;
- Assurez-vous d'utiliser le bon formulaire;
- Assurez-vous d'avoir en main les documents requis;
- Les formulaires complétés à la main seront refusés;
- N'hésitez pas à joindre des documents supplémentaires pour appuyer votre

demande; - La date limite pour transmettre ce formulaire est le 15 septembre 2023

Nom de l'organisme :		
Adresse :		
	Code postal :	
	Télécopieur :	
Courriel :		
Mission de l'organisme, objectifs, n	nandat, etc. (joindre des documents au besoin) :	

Description du projet pour lequel votre organis clientèle visée, partenaires ciblés, etc.) :	sme souhaite obtenir du financement (objectifs à atteindre,
Indiquez le nombre de participants attendus à votr	re activité ou événement (s'il y a lieu) :
Plus de 10 000 participants	
5 000 à 9 999 participants 1 000 à 4 999 participants	
500 à 999 participants	
Moins de 500 participants	
Indiquez le nombre de bénévoles impliqués pour v	votre événement :
Indiquez le nombre de participants à vos activités	ou membres de votre organisme par année :
300 participants ou membres et plus	
100 à 299 participants ou membres	
Moins de 100 participants ou membres	
Indiquez le nombre de bénévoles impliqués durant	nt votre période d'activité :
Indiquez la catégorie d'âge de la clientèle que votr	tre organisme dessert (possibilité d'indiquer plus d'un choix) :
Enfants d'âge préscolaire	
Enfants d'âge scolaire – niveau primaire	
Enfants d'âge scolaire – niveau secondaire Adultes (moins de 55 ans)	
Adultes (55 ans et plus)	
Indiquez la provenance de votre clientèle et le pou	urcentage (possibilité d'indiquer plus d'un choix) :
Matane	<b></b> %
MRC de la Matanie	%
Autres Indiquer à combien vous estimez les retombées éc	économiques sur le territoire de la Ville de Matane :
·	·
Ne s'applique pas Moins de 19 999 \$ □	20 000 \$ à 99 999 \$

Comptez-ve	ous utiliser le réseau routier? Exemple : parade, marche, fermeture de rue, etc
☐ Oui	
☐ Non	
Spécifiez :	
Visibilité of	ferte à la Ville de Matane dans vos documents officiels, votre promotion, sur le site de vos activité
etc. gomare	e un plan de visibilité au besoin) :

Oui	☐ Non	
Spécifiez :		
À quoi serviront les surplus b	udgétaires, s'il y a lieu?	
Votre année financière s'éche	elonne sur quelle période :	
	Budget prévisionnel	
Revenus	Budget prévisionnel	
<b>Revenus</b> Contribution demandée à la V		
<b>Revenus</b> Contribution demandée à la V	/ille nt de l'organisme demandeur)	
<b>Revenus</b> Contribution demandée à la V  Fonds propres (investisseme	/ille nt de l'organisme demandeur)	
Revenus  Contribution demandée à la V  Fonds propres (investissementale)	/ille nt de l'organisme demandeur)	
Revenus  Contribution demandée à la V  Fonds propres (investissemental Subventions gouvernemental Commandites / dons	/ille nt de l'organisme demandeur)	
Revenus  Contribution demandée à la V Fonds propres (investissemental Subventions gouvernemental Commandites / dons Droits d'entrée	/ille nt de l'organisme demandeur)	
Revenus  Contribution demandée à la V Fonds propres (investissementales de la V Subventions gouvernementales de la V Commandites / dons Droits d'entrée Inscriptions	/ille nt de l'organisme demandeur)	
Revenus  Contribution demandée à la V Fonds propres (investissementale Subventions gouvernementale Commandites / dons Droits d'entrée Inscriptions Locations /ventes	/ille nt de l'organisme demandeur)	

_			
			9
		·	
Total dép	penses :		
	penses :		
ous pouvez joindre un budget prévisionnel		e vos activités sans né	cessaireme
ous pouvez joindre un budget prévisionnel		e vos activités sans né	cessaireme
ous pouvez joindre un budget prévisionnel		e vos activités sans né	cessaireme
/ous pouvez joindre un budget prévisionnel		e vos activités sans né	cessaireme
/ous pouvez joindre un budget prévisionnel		e vos activités sans né	cessaireme
ous pouvez joindre un budget prévisionnel il y a lieu, comment comptez-vous assurer e support de la Ville ?		e vos activités sans né	cessaireme
Total déponde vous pouvez joindre un budget prévisionnel S'il y a lieu, comment comptez-vous assurer e support de la Ville ? Signature de la personne responsable :	le financement à long terme d	e vos activités sans né	

- Une résolution de votre conseil d'administration autorisant le responsable de l'organisme à déposer une demande de soutien;

- La liste des membres du conseil d'administration avec leur titre et leurs coordonnées, les coordonnées des employés permanents et temporaires ainsi que l'adresse de correspondance de l'organisme ou du regroupement;
- Statut juridique de l'organisme (joindre copie de la charte dans le cas d'une première demande);
- Une copie des règlements généraux en vigueur (si pas déjà en possession de la Ville);
- Le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle;
- Les derniers états financiers de l'organisme;
- Une copie de la Politique de prévention des abus (si applicable);
- Toute autre information pertinente.

### **Volet 2: Dons et commandites**

Ce volet s'adresse aux organismes qui souhaitent obtenir un soutien durant l'année courante. Les montants d'aide financière de ce volet ne peuvent pas dépasser 1 000 \$ et doivent porter sur une activité, un événement de petite envergure ou un projet spécifique.

### Critères d'évaluation des demandes :

- Clarté de la demande (information complète et précise)
- Soutien déjà offert par la Ville de Matane
- Impacts économiques et touristiques
- Retombées pour le milieu
- Accessibilité (en termes de prix et de lieu)
- Réalisme
- Visibilité offerte à la Ville de Matane
- Clientèle visée (jeunes, familles, adultes et aînés)
- Rentabilité, niveau d'autofinancement et niveau de partenariat
- Simultanéité des activités pour une même clientèle
- Tout autre critère qui peut exercer une influence dans l'évaluation de la demande

# Documents obligatoires à fournir pour le traitement d'une demande de soutien :

- Le formulaire dûment complété (incluant les prévisions budgétaires de l'activité ou de l'événement)
- Statut juridique de l'organisme (joindre copie de la charte dans le cas d'une première demande)
- La liste des membres du conseil d'administration ou du regroupement avec leur titre ainsi que l'adresse de correspondance de l'organisme ou du regroupement
- Les derniers états financiers de l'organisme ou le dernier bilan financier annuel incluant le solde en encaisse
- Toute autre information pertinente

### Traitement des demandes et versement de l'aide financière :

- Les demandes de soutien financier seront traitées par un comité mandaté par le conseil qui formulera des recommandations au conseil municipal. Les montants sont octroyés pour une seule année en fonction des budgets disponibles et ne doivent pas être considérés comme étant récurrents
- Les dossiers complets accélèrent et facilitent le traitement
- Le conseil municipal détermine les modalités de versement de l'aide financière. Cette aide doit être versée avant l'activité ou l'événement
- Les demandes effectuées pour des activités, événements ou projets déjà réalisés sont automatiquement refusées

\* La Ville se réserve le droit d'exiger des documents supplémentaires pour l'analyse de la demande, elle peut aussi exiger des pièces justificatives, des états financiers vérifiés par une firme indépendante et un rapport à la fin du projet, de l'événement ou de l'activité.

Date limite pour le dépôt des demandes de soutien	Décision			
Tout au long de l'année	Une lettre est transmise aux demandeurs généralement dans les 40 jours suivant le dépôt de la demande de soutien à moins d'exception. Le traitement des demandes nécessite parfois plus de temps en juillet et août ainsi qu'en décembre.			



# **FORMULAIRE - VOLET DONS ET COMMANDITES**

# Consignes avant de compléter le formulaire :

- Lire attentivement la Politique de soutien aux organismes du milieu;
- Assurez-vous d'utiliser le bon formulaire;
- Assurez-vous d'avoir en main les documents requis;
- Les formulaires complétés à la main seront refusés;
- N'hésitez pas à joindre des documents supplémentaires pour appuyer votre demande;

Nom de l'organisme :		
Ville :		
Téléphone :		
Courriel :		
	dat, etc. (joindre des documents au besoin) :	

tésultats attendus (impact pour votre organisme, impacts économiques et touristiques, retombées soc milieu, achalandage souhaité, etc.) :  "Isibilité offerte à la Ville de Matane dans vos documents officiels, votre promotion, sur le site de vos tc. (joindre un plan de visibilité au besoin) :	
risibilité offerte à la Ville de Matane dans vos documents officiels, votre promotion, sur le site de vos	
risibilité offerte à la Ville de Matane dans vos documents officiels, votre promotion, sur le site de vos	
risibilité offerte à la Ville de Matane dans vos documents officiels, votre promotion, sur le site de vos	
risibilité offerte à la Ville de Matane dans vos documents officiels, votre promotion, sur le site de vos	
risibilité offerte à la Ville de Matane dans vos documents officiels, votre promotion, sur le site de vos	
risibilité offerte à la Ville de Matane dans vos documents officiels, votre promotion, sur le site de vos	
risibilité offerte à la Ville de Matane dans vos documents officiels, votre promotion, sur le site de vos	
risibilité offerte à la Ville de Matane dans vos documents officiels, votre promotion, sur le site de vos	
	ite de vos acti

-	
I Itilisation or	évue de la commandite ou du don :
Otilisation pr	evae de la commandite ou du don .
•	
	us demander un support autre à la Ville de Matane? (ex. locaux, équipements, machinerie, etc. po ) Pour les équipements, veuillez spécifier la quantité exacte.
☐ Oui	□ Non
Spécifiez :	
opeciliez .	

Comptez-vous utili		
Complez-vous utili	ser le réseau routier? Exemple : parade, marche, fermeture	de rue, etc
Oui Non	ser le réseau routier? Exemple : parade, marche, fermeture	de rue, etc
□ Oui	ser le réseau routier? Exemple : parade, marche, fermeture	de rue, etc
☐ Oui ☐ Non	ser le réseau routier? Exemple : parade, marche, fermeture	de rue, etc
☐ Oui ☐ Non	ser le réseau routier? Exemple : parade, marche, fermeture	de rue, etc
☐ Oui ☐ Non	ser le réseau routier? Exemple : parade, marche, fermeture	de rue, etc
☐ Oui ☐ Non	ser le réseau routier? Exemple : parade, marche, fermeture	de rue, etc

# Budget prévisionnel

_					_
к	61	ve.	n	U	ıs

Contribution demandée à la Ville (maximum de 1 000 \$)  Fonds propres (investissement de l'organisme demandeur)		\$
		\$
Subventions gouvernementales		\$
Commandites / dons		\$
Droits d'entrée		\$
Inscriptions		\$
Locations /ventes		\$
Campagne de financement		\$
		\$
		\$
		\$
Total revenus :		\$
Dépenses		\$
		\$
		\$
		\$
		\$
		\$
		\$
		\$
		\$
		\$
Total dépenses :		\$

<sup>\*</sup> Ce montant doit inclure toutes les contributions incluant les services.

Veuillez prendre note que les dépenses normales de fonctionnement de l'organisme ne peuvent être considérées.
Dans le cas où votre activité, événement ou projet est récurrent, comment comptez-vous assurer le financement à long terme (sans nécessairement le support de la Ville) ?
Signature de la personne responsable :
Date :
Joindre au présent formulaire :

- Une résolution de votre conseil d'administration autorisant le responsable de l'organisme à déposer une demande de soutien:
- La liste des membres du conseil d'administration avec leur titre et leurs coordonnées, les coordonnées des employés permanents et temporaires ainsi que l'adresse de correspondance de l'organisme ou du regroupement;
- Statut juridique de l'organisme (joindre copie de la charte dans le cas d'une première demande);
- Une copie de la Politique de prévention des abus (si applicable);
- Les derniers états financiers de l'organisme;
- Toute autre information pertinente.